Le Dictionnaire des régionalismes de France (DRF), mode d'emploi[1]

0. Il n'est pas nécessaire ici de plaider la cause de la variation du français ni les points forts du DRF, qu'une équipe compétente, complémentaire et passionnée (prolongée par plusieurs centaines de témoins, par des responsables d'enquêtes et des relecteurs) a voulu explicitement aligner sur les meilleurs standards lexicographiques : ouverture et diversité de la nomenclature, richesse de la documentation, souci d'un commentaire qui organise l'essentiel des connaissances sur les faits analysés (dans la géographie, l'histoire et l'étymologie).

Naturellement, l'ouvrage ne saurait répondre de toute la variation du français de France, laquelle ne s'est d'ailleurs pas arrêtée avec la publication du DRF ! Voici à titre apéritif quelques faits glanés ces dernières semaines :

— Pas-de-Calais (Saint-Omer) : **wassingue**. Après les crues de la Somme, « dans le lotissement, on manie le balai et la "wassingue", nom local de la serpillière » (*Le Monde*, 5 mars 2002, 12). Dans le département de la Somme, **salle** "pièce principale, notamment salle à manger, salle de séjour". Une femme d'environ 60 ans (FR 3, émission du 19-20, 1er mars 2002) montre son mobilier, rehaussé sur des parpaings, pour éviter l'eau : « On a relevé mon buffet de salle ».

— Charente-Maritime : **éclade** "plat de moules ouvertes sous un feu d'aiguilles de pin". Dans une publicité télévisée (février 2002) invitant au voyage et vantant les mérites (culinaires, en l'occurrence) du Poitou-Charentes.

— Corrèze : **plier** "envelopper". Une personne d'origine corrézienne m'a dit le mois dernier, après avoir parcouru le DRF, que vers 1950 elle passait quelques jours de vacances à Paris dans la boulangerie pâtisserie de son oncle, auquel elle donnait parfois un coup de main. La première cliente qui lui a acheté des éclairs s'est tellement récriée lorsqu'elle s'est vue demander : « Faut-il vous les plier ? » que la vendeuse d'occasion est tombée des nues en comprenant que cet emploi de *plier* n'était pas compris des Parisiens.

— Alsace (Strasbourg) : **replant** "plant de légume ou de fleur à repiquer" : « Replants d'oignons blancs », pancarte vue le 11 mars 2002, chez un jardinier au 58 rue de la Robertsau ; **rossbiff** "rosbif de cheval ou de poulain", dans une publicité sur les culs de bus en février dernier : « BAER-MEYER […] boucherie chevaline / Rossbiff alsacien / Plat du jour » ; **service** "formule de politesse à un interlocuteur qui vient d'exprimer des remerciements" : chez un coiffeur, le 12 mars 2002, une personne téléphone pour prendre rendez-vous. « – Venez à cinq heures et quart. – […]. – Service ! » ; **tirette** "fermeture à glissière". En janvier 2002, une élève de première traduisait l'anglais *zip* par *tirette*, n'ayant pas d'autre équivalent à sa disposition ; elle s'est montrée tout étonnée quand le professeur lui a fait observer qu'on pouvait dire aussi "fermeture Éclair".

— Corse : **paillotte** "petit restaurant de plage, à caractère provisoire et ouvert surtout l'été, généralement édifié sur une dalle de ciment, avec toit de palmes". Les dictionnaires généraux s'en tiennent toujours à une définition héritée de Littré ; le mot a pourtant suffisamment défrayé la chronique depuis bientôt quatre ans (v. *Le Monde*, 27 avril 1999, 34 et 29 avril 1999, 9) pour que le référent méditerranéen soit pris en considération.

Voilà du français tout à fait banal que l'on rencontre tous les jours (dans les conversations, dans les journaux, à la télévision). Il ne demande ni à être surestimé ni à être sous-estimer, mais seulement à être pris en compte dans la description de la langue et les dictionnaires le font si bien… quand ils s'en donnent la peine. Pour ces mots, comme pour nous, rédacteurs ou consultants de dictionnaires, « qu'est-ce qu'une vie sans dictionnaire ? Une aventure privée de tout ornement » (A. Vialatte, *Chroniques de La Montagne*, 2001 [5 juin 1956], t. 1, 404) ! Comment le DRF peut-il être un instrument de progrès pour la lexicographie différentielle et pour la lexicographie générale ?

1. Mais d'abord, peut-il lui-même progresser ? En vue de son insertion dans la Base de données lexicographiques panfrancophones (BDLP), le DRF bénéficiera bien sûr d'un certain nombre de corrections formelles qu'une fabrication un peu fébrile n'avait pas permis d'assurer. Mais surtout, et sans que la nomenclature ne soit modifiée, diverses

[1] Les abréviations sont celles du DRF. Présenté lors d'un séminaire à l'ATIL au printemps 2001, ce texte a été amplifié et présenté sous le titre et dans la forme qu'il a ici, à la *10e journée des dictionnaires* (Université de Cergy-Pontoise), le 20mars 2002. L'annexe 2 est due à Pierre ENCKELL.

améliorations sont déjà préparées, touchant les points forts de l'ouvrage, dont voici un aperçu :

1.1. Documentation d'exemples : plusieurs d'ouvrages ont été encore dépouillés, qui apportent des exemples complémentaires, particulièrement précieux dans les cas où ces matériaux étaient peu nombreux ou inexistants. Ainsi :

> **biniou** "ballon destiné au contrôle du taux d'alcoolémie". « […] non seulement je me fais arrêter, je **souffle dans le biniou**, positif et tout, mais en plus, je me fais voler ma voiture par une inconnue » (G. Alle, *Un air à faire pleurer la mariée*, 2000, 124.)
>
> **empierger (s')** "se prendre les pieds dans un obstacle, au risque de tomber". « Julienne **s'empierge** dans les ronces [...] » (Y. Hureaux, *Le Pain de suie*, 2001 [1999], 305.)
>
> **mamaillou** "ferrailleur". « Joël, quant à lui, allait acheter une vieille Juva 4 et des pièces détachées, pour son trafic de **mamaillou**… » (G. Alle, *Il faut buter les patates*, 2001, 34.) [« J'aime la sonorité du mot, mélange de *magouilleur* et de *ferrailleur*. Je l'ai découvert en vivant vingt-deux ans durant avec une nancéenne », lettre de l'auteur en date du 5 juin 2001.]
>
> **parole (ôter la – à qqn)** "refuser de parler à qqn, en signe de réprobation de sa conduite". « Un après-midi, avant qu'il ne l'épouse, je l'ai rencontré avec Alma au Jardin zoologique devant la cage aux grues. "Elle vient sans doute faire un remplacement", lui ai-je dit en guise de bienvenue. Ton cousin a pris cette boutade au tragique et depuis ce jour, il m'**a ôté la parole** […] » (P. Lombard, *Un petit monde*, 2001, 276.)
>
> **pigner** "se plaindre". « L'un d'eux [un agriculteur de Plessé, Loire-Atlantique] glisse alors […] : *"Les miennes, elle ne mangent plus que de l'herbe et du maïs, aucun complément, rien. Du coup, on est descendu à 7000 litres de lait."* Face aux regards incrédules, il admet que c'est un essai, qu'il n'est *"pas sûr de tenir"*. *"On verra… De toute façon, on peut pas être à* ***pigner*** *tout le temps pour réclamer des subventions"* » (*Le Monde*, 31 janvier 2001, 15.)
>
> **raclette** "sarcloir". « Pour entretenir le gravier de la cour, il coupait le chiendent et les liserons avec une **raclette** qu'il poussait dans le gravier » (L. Sinzelle, *Mon Malagar*, 2001, 39.)
>
> **ramant (haricot –)** "haricot à rames". « Son bonheur [au jardinier] le dispute à la béatitude quand chaque matin il voit apparaître la fragile tigelle, grimper le **haricot ramant**, s'enhardir la laitue, s'enrouler le pampre et la vrille, rougir la tomate […] » (A. Depraz, *L'Année des marronniers*, 1997, § 45.)

1.2. Documentation historique :

— des titres nouveaux ont été dépouillés :

> **cléter** "fermer à clef". Attesté depuis 1921 (« et ne **clétions** point la cannelle » G. Esnault, *La Vie et les Œuvres comiques de Claude-Marie Le Laé (1745-1791)*, Paris : Champion, 1921, 207).
>
> **débaucher** "cesser son travail quotidien". Attesté depuis 1805 en Saintonge (« ***se débaucher*** *de l'ouvrage*, le quitter », *Dictionnaire saintongeais ou Recueil de locutions usitées en Saintonge et dont il est bon de s'abstenir en tous lieux*, Niort, Bibl. mun., ms 151, f. 27).
>
> **godaille** "part en nature reçue par le marin pêcheur ; plat de poissons et de pommes de terre". Attesté depuis 1921 (« Le fumet des "**godailles**" des pêcheurs » G. Esnault, *op. cit.*, 221).
>
> **gouttière** "voie d'eau dans une toiture". Attesté *ca* 1482 à Poitiers (« elle [la chapelle] est tres bien couverte en maniere que en icelle ne ploit en aucuns endroiz, et s'il y a aucunes faultez ou **goutieres**, lesd. deffendeurs les offrent faire abiller, ce qu'ilz feront à moins de cent solz » *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* 9 (1967-1968), 459).
>
> **migeot** "soupe froide au vin ou au lait". Attesté avant 1825 en Vendée (« La servante se met en devoir de nous faire à souper. Nous nous mettons à table, aucun de nous ne peu mangé, de la force que nous étions fatigué ; les uns faisait du **migeot**, d'autre prennait un verre d'eau sucrée » Pierre-Augustin Rayé, 1825, éd. Jean Artarit, dans Alain Gérard et Thierry Eckmann, *Les Oubliés de la guerre de Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1993, 88).

— certains titres utilisés dans le DRF ont été revisités, apportant des informations qui n'avaient pas été prises en compte :

> **bastidon** "petite habitation à la campagne". Attesté av. 1726 (« la propriété celle quy le **bastidon** ce trouve », *Mémoires, ou Livre de raison d'un bourgeois de*

Marseille [Jean-Louis G.] (1674-1726), éd. Jean-François Thénard, Paris/Montpellier, 1881, 35) ; d'après BrunMars 1931, 10.

fion "bref propos incisif qui vise à toucher au vif l'interlocuteur". Attesté dep. 1934 en Lorraine (« ***fion*** n. m., allusion vexante, blessante : *j'en ai marre d'encaisser des fions et de fermer ça* » VivierArgot 1934)[2].

mamailler "bricoler ; traficoter". Attesté dep. 1934 en Lorraine (« ***mamailler*** v. n., ramasser la ferraille » VivierArgot 1934).

racoin "recoin". Attesté depuis 1624 à Angers (« des **racoings**, lieux et endroictz » *Journal de J. Louvet* dans *Revue de l'Anjou* 5/1, 1856, 37).

— une source originale a été découverte récemment par Pierre Enckell ; datable du début du 19e siècle, elle constitue le premier document connu à ce jour sur le français de la Savoie (on en trouvera l'essentiel en Annexe 2).

2. Le traitement de ces faits de langue par le DRF pourra servir de guide pour les travaux sur les variétés régionales d'aires restreintes et de source aux dictionnaires de langue. Il y a là désormais un "modèle" que le DRF a adapté à la réalité de l'Hexagone, mais qu'il n'a pas inventé : c'est celui mis en place par le DSR 1997 et le DHFQ 1998, dans la lignée conjointe du FEW et du TLF.

2.1. De telles recherches ne peuvent dans la grande majorité des cas aboutir à des résultats sérieux que si elles prennent en compte la langue dans sa dimension géographique et historique. Trop souvent, les auteurs de ces travaux sur les régionalismes sont des dictionnairistes qui font l'économie de l'étape lexicographique (alors qu'inversement, les Boillot, Brun ou Séguy, qui n'ont pas fait œuvre dictionnairique à proprement parler, savaient le poids des mots). Depuis le "bouclage" du DRF, ce rayon s'est régulièrement accru :

[1] BENOIT (Michèle), MICHEL (Claude), *Le Parler de Metz et du Pays messin*, Metz : Éd. Serpenoise, 2001.

[2] DEPRAZ (André), *Dictionnaire du chablaisien. Les Mots de par chez nous…*, Yvoire (Haute-Savoie) : Jean-Claude Fert, 2000, 2e éd.

[3] LE BERRE (Annie), *Joli… comme à Brest. Le parler tit zef'. Mots et expressions brestoises*, Brest : Éd. Le Télégramme, 2001.

[4] LESIGNE (Hubert), *Mots et figures des trois Provinces (Champagne, Lorraine, Franche-Comté)*, Paris : L'Harmattan, 2001.

[5] LAVALADE (Yves), PEYRAMAURE (Jacques), *Tournures limousines. Viradas lemosinas*, s.l. : Éd. Lucien Souny, 2001.

Ce n'est pas ici le lieu de passer une revue de détail de ces ouvrages. Ils ont les mêmes qualités et les mêmes limites que la plupart de leurs prédécesseurs et il en a été question ailleurs[3] : le meilleur (qui est rare) y côtoie le pire (qui est fréquent, pour ne pas dire ordinaire). On y découvre (sans surprise) que seraient typiques du Limousin des discours comme *ça se laisse manger – il s'est acheté un costume – maintenant, écoute-moi bien – il ne fait pas chaud chaud – ça ne mange pas de pain* [5] ; qu'*un remède à l'amour, un nez à piquer des gaufres, aller à dache, le sirop de rue* seraient des expressions brestoises [3]. Le degré zéro de l'étymologie est atteint quand on voit le lotharingisme *monh !*, interjection marquant l'étonnement, l'admiration, l'incrédulité, déclaré « abréviation de *mon dieu !* » et comme il n'est pas de raison de s'arrêter en pareille voie, *marteau*, « désignation populaire pour une grosse molaire » s'explique « peut-être parce que la carie frappe dans la tête comme un marteau ou qu'elle rend "marteau" de douleur », *kugelhof*, « pâtisserie alsacienne traditionnelle, [est] parfois prononcé *gougloufe*, par contamination avec *goule*, gueule », les *chons* « résidus de saindoux ou lard frit » étant tout bonnement une « troncation de cochon […], sans doute, au sens de petits morceaux » [4][4] ; le souci

---

[2] Voir en Annexe 1 quelques indications sur ce dictionnaire.

[3] Jean-Pierre Chambon, « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata », dans *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, n° 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996), 1997, 7-31) ; P. Rézeau, « « Le français de référence et la lexicologie/lexicographie différentielle en Europe », dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 2001, t. 1, 157-185 (*Le français de référence. Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve, novembre 1999*).

[4] Le DRF permet de se faire une autre idée de la réalité (s.v. *chons, mon, kougloupf*) ; pour *marteau*, qui n'est pas dans sa nomenclature, v. FEW 6/1, 310a-b, MARCULUS (ce sens s'est développé, par

d'expliquer, intermittent, entraîne parfois dans des directions inutiles, comme c'est le cas de l'hypothèse échafaudée s.v. *kaïfa*[5].

Les limites évoquées plus haut sont sans limites et selon son humeur ou son niveau critique le lecteur sera agacé, consterné, révolté ou emporté par le rire… de telles approches contribuant malheureusement à marginaliser et à ringardiser un sujet trop souvent considéré comme du second rayon. Le lecteur a le droit au respect et à l'information la plus exacte possible. Sous prétexte de le divertir, on le maintient dans des boniments qui ne lui permettent de faire aucun progrès. C'est ainsi que dans *Joli… comme à Brest !*, p. 55, *l'arbelèse, rôti d'arblèse, du larblèse, du larblaise* "rôti de porc" est présenté comme « encore bien vivant » et l' « un des mots phares du vocabulaire brestois » ; mais après avoir rapidement indiqué qu'une « explication fort savante et documentée est donnée par Gaston Esnault dans les *Cahiers de l'Iroise* 1954/2, 51-52 », l'auteure s'attarde avec gourmandise sur des ragots : « L'explication populaire de ce mot est la suivante : il y avait à Brest (certains disent à Saint Marc, d'autres à Saint Martin, d'autres plus précis encore rue Keravel et en 1826) un boucher nommé Blaise et qui était renommé pour la qualité de ses rôtis de porc. Le lard étant le morceau de porc par excellence, de là, le lard de Blaise, le larblaise, l'arblaise… et ce, bien qu'il ne s'agisse jamais de lard, mais toujours de rôti ». Pourquoi priver le lecteur des repères essentiels (déjà donnés dans G. Esnault, *Métaphores occidentales*, 1925, 187) : première apparition du mot en 1688 (Arch. mun. de Brest), à rattacher à fr. *arbalète* (cf. *hâtereau* "tranche de foie de porc sur le gril", dérivé sur *hâte* "broche" et *hâtelet* "tranche de porc rôtie sur le gril" ou fr. contemporain *brochette*), la finale [ɛz] étant redevable de ce qu'Esnault appelle sa « terminaison écrasée » au traitement final des issues de ARCUBALLISTA en Anjou, Touraine et Poitou. Ajoutons ici que l'aire du mot s'est aujourd'hui réduite par rapport aux témoignages anciens (*arbelaise* en 1746-48 à Angers et *ca* 1850 dans le Pays nantais), la région brestoise étant pratiquement la seule dans l'Ouest où le mot s'est maintenu à l'époque contemporaine (en dehors de quelques points en Ille-et-Vilaine et au Pays de Retz)[6].

Mais en même temps qu'ils infligent des discours aussi décalés, de tels ouvrages ne sont pas à écarter systématiquement (sauf dans quelques cas aberrants) ; en les recoupant avec d'autres sources lexicographiques, en les confrontant à des enquêtes, aux exemples oraux ou écrits que l'on peut glaner, on peut en tirer d'utiles éléments d'information (quelquefois à leur insu, par des mots cachés dans les exemples, comme c'est le cas de *jeune* "petit (d'un animal)" dans l'exemple s.v. *mère* « J'ai une mère de lapin qui a fait ses jeunes », *jeune* n'étant défini que comme "fiancé(e)" dans [1]).

On peut simplement espérer que le type de description mis en place dans le DRF invitera les rédacteurs de demain à en faire autant et à mettre en œuvre les meilleurs standards lexicographiques. Notons au passage que certains journalistes pourraient aussi trouver dans le DRF de quoi éclairer leur lanterne. Ainsi, telle information pertinente :

> Aujourd'hui, les petites annonces de Sud-Ouest et des gratuits ne cessent de le proclamer : *« Recherche **Michel Morin** »*, répété des dizaines de fois. Un peu inquiétant quand on ne sait pas qu'il s'agit tout simplement d'un homme à tout

---

anologie de fonction avec l'outil, dans le Centre-Est de la France et en Suisse romande, où il est relevé dep. 1739 à Neuchâtel ; v. DSR 1997).

[5] « Altération probable du patois germ. mosellan *Khofi* "colportage, vente à domicile", peut-être sous l'influence du germ. mosellan *Keifer* "acheteur", correspondant à l'allemand *Käufer* "acheteur, client" » [1], alors que la réalité est plus simple, « Au Planteur de Caïffa » étant un nom de marque de café et d'épicerie qui a connu une large diffusion à travers toute la France de la fin du 19e siècle et de la première moitié du 20e siècle. Une indication rapportée par les auteurs aurait dû les mettre sur la voie : « Un informateur nous signale qu'une publicité à la radio disait : "Toc, toc, qui est là ? C'est le vendeur de kaïfa [*sic*] !" ».

On sait que la description du vendeur ambulant de Caïffa est un lieu commun de la description des vieux métiers de la France profonde durant la première moitié du 20e siècle, ainsi dans Robert Leclercq, *En Avesnois… au fil des saisons 1919-1939*, 1985 : « Le Caïffa ! [titre] / Je revois la voiturette à trois roues, deux grandes à l'arrière et une petite, très mobile, à l'avant pour faciliter la conduite du véhicule. Cet équipage avait la forme d'un grand coffre roulant, peint en noir sur lequel on lisait : / "Au planteur de Caïffa ! PARIS !" / Une large poignée permettait au colporteur de pousser l'ensemble. Un gros chien griffon harnaché d'une bricole en cuir aidait parfois à la traction. […] Il vendait en effet en priorité des paquets de cette denrée, sur lesquels figurait le portrait d'un mulâtre coiffé d'un immense sombrero, mais aussi du sucre et des bonbons en petits sachets de prix modique. Nous le savions, enfants, et nous signalions l'arrivée du marchand à nos parents en hurlant : "Man ! v'là l' Caïffa !". Sans doute, ses affaires étaient-elles prospères puisqu'il repassait régulièrement ».

[6] V. DuPineauAnj, 51.

> faire ! Incompréhensible, pour qui n'est pas d'ici, tandis que, de leur côté, les Bordelais sont persuadés que le terme est utilisé dans toute la France et intelligible du monde entier… (Pierre Cherruau, correspondant régional, *Le Monde*, 28 février 2001, 15)

est malheureusement prolongée, à la même page du journal, par ce commentaire affligeant sous la même plume : « Bordeaux aimait aussi le théâtre. Si fort que le nom de Michel Morin, un acteur du XIX[e] siècle, quand la ville comptait autant de théâtres que de cinémas aujourd'hui, est resté dans le langage courant, sans que sa réputation ait jamais franchi les limites de sa ville. Il s'était taillé un énorme succès en jouant tous les rôles d'une même pièce ». Quand on sait que cet emploi a été relevé depuis 1790…

2.2. Les dictionnaires généraux pourront puiser dans le DRF de quoi améliorer leur nomenclature et/ou les articles qu'ils consacrent déjà à cet aspect du français. On peut souhaiter qu'ils le fassent sans trop tarder, même si des ouvrages comme le Grand Robert ou le TLFI sont, comme les grands vaisseaux amiraux, de manœuvre complexe. Même en faisant la part d'inévitables lenteurs, on peut en effet s'interroger sur la cohérence et la nonchalance de certaines mises à jour. Trop de faits majeurs de variation géographique sont laissés à la porte des dictionnaires généraux ou traités avec une grande légèreté.

J'ai déjà donné parfois l'exemple du mot *bourrine*, et je le reprends encore ici tellement il illustre l'urgence d'un dialogue entre les dictionnaires de langue et les travaux sur les variétés géographiques. Le mot aurait pu (dû ?) figurer dans le DRF (mais il me semblait d'extension géographique trop restreinte et je ne voulais pas non plus paraître privilégier ma région d'origine), mais il est pris en compte par GLLF, TLF et Robert 1985-2001 qui, sauf le premier, le marquent « régional ». On peut le définir “habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux et couverte de roseaux”. Les plus anciennes traces du mot à l'écrit, en emploi adjectival, datent du 14[e] siècle :

> 1354 au Château-d'Olonne (« affermons a Geoffroy Syon, demeurant au Chastea d'Olonne et es siens une maison **borrine** et ung appentiz teublin tenans et appartenans a lad. maison, o ses ruages, cayruages davant et darrere et le cortil tenant a lad. maison, lesquelles choses sont assises en la ville du Chastea d'Olonne » *Archives historiques du Poitou* 6, 235.)
> 1395 à Saint-Jean-de-Monts (« une maison **bourryne** sise paroisse Saint-Jehan de Mons » *Archives historiques de l'Aunis et de la Saintonge* 22, 273.)

Ce terme, typique et emblématique du Marais vendéen, est dérivé sur fr. *bourre* “paille, jonc, etc., servant à faire la litière des animaux ou à recouvrir des bâtiments d'exploitation, quelquefois même des habitations” (MaraisV 1959, 150a), avec le suffixe *-ine* (cf. *chaumine* et, autrefois dans la même région, *teublin, -ine* “ (bâtiment) couvert de tuiles” ou encore *rouchine* “bâtiment couvert de rouches”) ; FEW 1, 630a avait d'abord proposé l'étymon germanique *BUR-, avec réserves toutefois, dans la mesure où celui-ci ne rend pas compte du vocalisme de la syllabe initiale, mais il n'a pas repris cette hypothèse 15/2, 14 où *bourrine* n'apparaît pas. Les dictionnaires généraux sont loin de rendre compte de la profondeur historique qui est la sienne : depuis fin 19[e] siècle (GLLF), depuis 1942 (TLF et Rob 1985-2001), alors que la construction des dernières bourrines authentiques (aujourd'hui souvent conservées comme biens patrimoniaux) date des années 1920[7] !

3. Il est aussi des axes de recherche auxquels invite le DRF et dont il n'a lui-même donné que des esquisses.

3.1. À l'exemple du TLF, quelques entrées ont été consacrées à des éléments formants (ainsi *-ette* et *-ot/-otte*). On pourrait envisager de prolonger cette expérience, avec *-ade* pour les suffixes (français de Provence et du Languedoc) ou *re-* pour les préfixes (français du Nord, de la Champagne, de l'Ardenne et de la Lorraine), dont un exemple récent est fourni par Michel Quint, *Aimer à peine*, 2002, 57 : « […] je me suis rétalé bien raide contre le banc […] », auteur né dans le Pas-de-Calais en 1949.

3.2. Au bénéfice de la sémasiologie, quelques ensembles auraient pu être enrichis : *bottereau, rousserole* et *roussette* auraient pu étoffer le paradigme de

---

7 Tous ces renseignements intéressant l'histoire et l'étymologie du mot figurent déjà dans RézeauOuest 1984, 76.

bougnette/bugne/ganse/guenille/merveille/oreillette, et *survenu* (Creuse) aurait pu trouver place auprès de *accouru, horsain* et *hors-venu*. D'autres constellations, aujourd'hui quasiment éteintes, ont brillé durant la période observée : *choreau, choriste, clerc, clergeon* "enfant de chœur" (v. aussi A. Goosse, « Études de vocabulaire ecclésiastique. *L'enfant de chœur* », dans GoosseMél 1991, 178-184 [1976]) ou encore les dénominations du "morceau de pain ajouté pour atteindre le poids annoncé"[8], comme *pardessus, peson, poids (bon –), tourne, trait*, le terme *pesée* semblant représenter le français de référence (GLLF, qui le date « Lar 1932 » ; TLF, non daté, avec exemple de Prévert, 1946 ; absent des Rob), *chanteau*, signalé en ce sens par TLF, semblant un vestige sans usage réel[9]. On donnera ici un rapide aperçu de ces mots :

• **pardessus** n. m. (BenoitMichelMetz 2001). Aj. À FEW 12, 433a, SUPER (cf. en Artois *ch'pa-d'zeur* "ce qu'on donne en supplément d'une marchandise achetée").

• **pesée** n. f. Par métonymie de fr. *pesée* "ce qu'on a pesé une fois" (dep. 1331, TLF ; aj. cet emploi à FEW 8, 191b, PENSARE).

> […] et les gosses du quartier ne sortent plus de chez le boulanger souriants en mangeant la **pesée*** […]. (J. Prévert, « La rue de Buci maintenant… », *Paroles*, 1946, 246 [* *Note de l'éditeur* : « Avant la guerre de 1939, morceau de pain ajouté à la miche ou au gros pain pour en compléter le poids »].)

> La mère Gourioux d'un coup sec guillotina un large croûton et, l'œil au plafond, le jeta sur la balance, comme si elle voulait peser toute la bêtise du monde. […] Papa déplia une serviette, y mit son pain, sa **pesée** […]. (H. Bazin, *L'Huile sur le feu*, 1954, 191-192.)

> Pour se donner une illusion d'amélioration du niveau de vie, le couple était passé du pain fendu avec **pesée** au pain boulot, puis au fantaisie […]. (R. Sabatier, *Les Allumettes suédoises*, 1969, 41.)

> La boulangerie ouvrait sa porte, l'odeur du pain frais me faisait défaillir, je me précipitais sur la « **pesée** », chaude et indigeste. « Ta mère va te gronder, me disait la boulangère, tu avales sans mâcher ! » (Th. Bresson, *Le Vent feuillaret*, 1981, 130.)

> Dans la boutique, Madame Bouttier, toujours aimable, pesait les gros pains de 6 livres ou les miches de 3 livres ; elle ajoutait toujours la **pesée**. (G. Chevereau, *Une enfance à la campagne*, 1987, 228.)

> C'est à la boulangerie que j'aimais qu'on m'envoie. En plus de la miche énorme toute blanche de farine, il y avait la **pesée**, un bout de supplément que je mâchais en chemin. (Y. Gibeau, *Mourir idiot*, 1988, 59.)

> […] on m'envoyait chercher le pain à la boulangerie d'un petit bled avoisinant. Le boulanger pesait le pain et en rajoutait toujours une petite tranche afin que le bon poids y soit. C'était la ***pesée***, que je dégustais sans vergogne et sans le dire à personne sur le chemin du retour […]. (Gotlieb, *J'existe, je me suis rencontré*, 1994 [1993], 72.)

> Quand nous allions chercher du pain […], la boulangère nous mettait la « **pesée** » : c'était ce qui manquait pour le poids juste. Enfant, je mettais cette **pesée** dans un sac, au guidon du vélo. Il arrivait souvent que la **pesée** ne venait à la maison, que dans mon estomac… Je l'avais mangée en chemin : c'est bien bon, le pain frais ! (G. Bastard, *Le Musée de ma mémoire*, 1995, 31.)

> Nous prenions de gros pains de six livres plus la « **pesée** », car le pain se vendait au poids. Nous rapportions le pain, mais la **pesée** était mangée en cours de route ! (J. Beaufreton, *Une enfance angevine*, 1999, 53.)

---

[8] Il conviendrait de rechercher la période durant laquelle cette pratique a été en usage.

[9] La définition qu'en donne TLF (« BOULANGERIE. Morceau de pain ajouté par le boulanger pour parfaire le poids »), sans date et sans exemple, est manifestement calquée sur ce passage de M. Genevoix illustrant dans GLLF *chanteau* "morceau coupé à un grand pain" : « Elle serrait sous son bras le pain du déjeuner et, cependant, dévorait à belles dents le chanteau que le boulanger avait donné pour parfaire le poids

• **peson** n. m. Par métonymie de frm. *peson*, désignant divers poids ou contrepoids (v. TLF), cet emploi n'a été relevé que dans le fr. de l'Anjou en 1908 par FEW 9, 192a, PENSARE).

• **bon poids** n. m. Par restriction de frm. *faire bon poids* "peser ce qu'on vend de façon à faire pencher la balance" (dep. Richelet 1680, v. FEW 9, 204a, PENSUM).

> Elle posait le pain sur le plateau de la balance et, tout en regardant filer l'aiguille, elle levait le grand couteau en préparant le **bon poids** à trancher. Quand l'aiguille s'arrêtait, il lui fallait à peine une seconde pour évaluer la grosseur du morceau qui manquait ; sa main descendait, la croûte craquait tandis que s'écrasait le pain qui tombait sur la banque. Et chaque fois, le morceau ajouté à la miche poussait l'aiguille sur le chiffre exact du poids. (B. Clavel, *Celui qui voulait voir la mer*, 1988 [1963], 322.)

> – Tu n'étais guère plus haut que la banque* [= comptoir].
> – Non. Je prenais toujours un pain de quatre livres, et en m'en allant, je mangeais le **bon poids**. (B. Clavel, *Celui qui voulait voir la mer*, 1988 [1963], 319.)

• **tourne** n. f . Type lexical attesté en afr. et aocc. au sens de "dédommagement, soulte" ; dans l'emploi ici considéré et intéressant les Pyrénées-Orientales, *tourne* est un emprunt, avec restriction de sens, à l'occ. (aj. à FEW 13/2, 55b-56a, TORNARE ; CampsRoussillon 1995).

> […] lorsqu'ils posaient sur le pain de six livres que je venais prendre chaque jour, ce morceau de pain appelé « la **tourne** » destiné à faire l'appoint de la pesée, j'étais aussi attentif et tendu que s'ils eussent pesé de l'or en barre. (L. Massé, *Les Grégoire*, 1945, t. 2, 213.)

• **trait** n. m. (BenoitMichelMetz 2001). Attesté au 16e s. à Mézières, *trait* "supplément de poids qui fait trébucher la balance", enregistré dans Oudin 1660, s'est conservé à l'époque moderne dans quelques régions (Nord, Pas-de-Calais, Haut-Maine, Mauges ; FEW) ; l'emploi ici considéré est une restriction de ce sens, à ajouter à FEW 13/2, TRACTUS.

3.3. Comment s'organisent ces variétés régionales, à partir de quels centres directeurs, quels en sont les vecteurs ? Si l'influence, capitale, de Lyon est perceptible à travers les commentaires de nombreux articles, elle mériterait d'être étudiée pour elle-même. À d'autres échelles, quelle est l'influence de Bordeaux (v. DRF s.v. *échoppe*) ou de Toulouse, par exemple ? Celle de Lille, de Brest, d'Angers ou de Nantes ? de Metz, de Strasbourg ? Il y a là tout un champ d'études sur la dynamique de la langue qui mériterait de retenir l'attention.

4. Le DRF n'est qu'une pierre dans l'édifice lexicographique et dictionnairique du français de France ; il a le mérite de témoigner de cette dimension géographique de la langue à laquelle nul locuteur ne saurait échapper, aussi bien ceux qui parlent français depuis des générations que ceux qui le découvrent en faisant l'expérience de cette diversité : « Papa et maman se disputaient à grands coups de yiddish. Allez y comprendre quelque chose ! […] en fait, ils parlent yiddish pour ça, pour qu'on ne comprenne pas. Et nous, dès qu'on entend la vieille langue, on se débranche, on laisse dire, on les laisse à elle. Parfois, le yiddish, à l'occasion de quelque mets inaliénable, de quelque radotage, pointe encore au repas. Mais à table, c'est surtout de français qu'on se régale. De bon français provençal attrapé au mistral de la cour, quand on joue au football en faisant tout haut le commentaire. De bon français arlésien happé à l'ombre des préaux, au croisement des rues et le long des saussaies qui courent au bord du Rhône. De bon français cultivé et respectueux qu'apporte ici Paul Geniet [un ami de la famille, ingénieur des Ponts-et-Chaussées], avec toute l'éloquence d'un accent de félibre » (Michéa Jacobi, *Trésor*, 2001, 53).

Annexe 1

VivierArgot 1934

Ferdinand-François Vivier est né à Nancy, le 22 février 1890. Études à Paris, où il obtient la licence-ès-lettres en 1909. Il s'installe en Grèce en 1912 ; mais à peine marié (en 1914), il est mobilisé et c'est alors surtout qu'il fait ses classes d'argot. « Aussi, pour bien posséder l'Argot, m'a-t-il suffi de quelques années de service militaire d'abord, de guerre ensuite. De guerre surtout, car sous le casque et la capote bleu horizon, dans la boue et le sang, on ne distinguait plus les classes sociales et j'eus forcément pour camarades plus de paysans, d'artisans, d'ouvriers, voire même de gens issus des *milieux étranges et peu accessibles*, que d'intellectuels… En partageant leurs misères, leurs souffrances, leurs angoisses, j'avais une occasion unique de pouvoir étudier de très près leur façon de s'exprimer ; je n'y manquai pas ». Il retourne après la guerre à Athènes, où il est professeur de français dans le meilleur lycée d'Athènes, donnant aussi des cours privés aux enfants de l'élite de la société grecque. Il est décédé en 1956 à Athènes.

Son *Dictionnaire d'argot et de langue populaire (édition intégrale)*, publié en 1934 (on retiendra cette date, qui figure sur la couverture ; la page de titre indique 1933), 272 p., semble inconnu en France et a échappé à la bibliographie de V. Noll (TraLiPhi 31, 1993, 423 *sqq*.). Plusieurs facteurs expliquent que l'ouvrage soit resté relativement confidentiel : outre son lieu de publication (Athènes), le dictionnaire a dû avoir de faibles tirages dans ses deux versions : « Il n'a été tiré de cette "Edition intégrale" qu'un nombre assez restreint d'exemplaires, tous numérotés à la sortie de la presse, et réservés, pour la plupart, aux souscripteurs de la publication[10]. Ceux qui restent disponibles ne sont pas vendus par l'intermédiaire des libraires. On ne peut se les procurer qu'à mon domicile, 23 rue Parassiou à Athènes, où je les délivre, au prix de 150 drachmes, aux seules personnes que leur âge met à l'abri des atteintes d'un réalisme parfois trop brutal ». Une autre édition *ad usum delphini* « d'où ont été retirés environ 350 termes ou locutions et près de 500 définitions » était disponible « chez tous les libraires » et pouvait être mise « entre toutes les mains ».

Si Vivier a beaucoup puisé dans les dictionnaires d'argot des 19[e] et 20[e] siècles (il en donne d'ailleurs la liste), et si cette compilation enlève une grande part de nouveauté à son travail, on y fait cependant d'heureuses trouvailles. Un aspect est particulièrement frappant : la présence de mots qui ne pouvaient avoir été collectés que par un Lorrain. Alerté par cet aspect, et pour en savoir plus sur cet auteur qui m'était parfaitement inconnu, j'ai demandé aux services consulaires d'Athènes d'identifier F. Vivier. La réponse, dont j'ai extrait les renseignements ci-dessus, m'a été donnée par Madame Evelyne Vivier-Marneri, petite-fille de l'auteur, que je remercie vivement.

Sans qu'elle soit exhaustive, on trouvera ici l'essentiel de la liste des faits intéressant la Lorraine : on y lit soit les plus anciennes attestations connues à ce jour pour certains items du DRF (*fion, mamailler*), soit des jalons intéressant pour l'histoire du vocabulaire.

1. Origine germanique

1.1. Emprunts. Vivier enregistre un certain nombre de mots que l'on retrouve ailleurs : *chpile/schpile* adj. "beau, magnifique ; bon, excellent ; bien fait", *chtourbe* n. f. "état misérable et piteux", *(s)chlasse* "ivre", *(s)chnoupper* v. a. "boire" et v. a. "s'adonner à la boisson", *(s)chtibes/chtives* n. f. pl. "chaussures", *sproum* n. m. "résistance, rébellion", etc. On notera que certains sont aussi employés en Lorraine dans le registre familier et non argotique, comme *(s)chloff* n. m. "lit", *(s)chnique* n. m. et *(s)chniquer* v. intr. "eau-de-vie, alcool" et "boire du schnique". Mais lui sont particuliers :

brôt ou *brôte* n. m. "pain" < all. *das Brot*.

catse n. m. "chat" < all. *die Katze*.

chlappe/schlappe n. m. "soulier, chaussure" < parlers germaniques de l'Est *Schlappe* (v. FEW 17, 41a, SCHLAPPE ; BenoitMichelMetz 2001).

[10] Madame Ulla Jokinen, professeur émérite de l'Université d'Helsinki, m'a libéralement donné l'exemplaire n° 221, dédidacé à son regretté mari, Monsieur Olavi Jokinen ; qu'elle en soit ici vivement remerciée.

chnesse/schnesse n. f. “figure” < parlers germaniques de l’Est *Schniss* ; all. *die Schnauze* “gueule” (v. BenoitMichelMetz 2001).
coutse n. m. “cocher de voiture de place” < all. *der Kutscher* “cocher”.
flatche n. m. “coup, gifle” < parlers germaniques de l’Est *Flatsch* (aj. à FEW 15/2, 142a, FLATSEN).
salce n. m. “sel” < parlers germaniques de l’Est, all. *das Salz*.
spatche n. m. “membre viril” < parlers germaniques de l’Est, all. *der Spatz* “moineau” (même métaphore que fr. fam. *zizi* ; aj. à FEW 17, 173a, SPATZ, où ce sens manque ; BenoitMichelMetz 2001 *spatz*).
spec n. m. “cochon (s’emploie comme injure)” < all. *der Speck* “lard” (v. BenoitMichelMetz 2001) ; aj. à FEW 17, 173a, SPECK, où ce sens manque.

1.2. Calques

bleu adj. “stupéfait, ahuri : *je suis tout bleu de ce qui m’arrive* ; rude, désagréable, dangereux : *nous avons eu bien des aventures, et des bleues encore !*” < parlers germaniques de l’Est, all. *blau*. À verser au dossier des emplois régionaux du mot (v. DSR 1997, LengertAmiel, G. Manno, *Étude sociolinguistique menée à Neuchâtel et à Genève*, Berne, 1994 *avoir les bleus* “avoir peur” ; FEW 15/1, 148a, *BLAO).
tête de chouanse n. f. “mauvaise tête ; individu rebelle, obstiné” ; littéralement “tête de queue” < all. *der Schwanz* (cf. argot *tête de nœud*) ; aj. à FEW 17, 60b, SCHWANZE.
tête de holse n. f. “individu têtu, obstiné ; Allemand” ; littéralement “tête de bois” < all. *das Holz* “bois”. Voir FEW 13/1, 273b, TESTA (dep. Del 1867) et encore MichelNancy 1994 *tête de holtz et* BenoitMichelMetz 2001 *tête de holz*.

2. Origine inconnue

chouille (faire –) loc. verb. “ne pas trouver : *les flics s’amenaient pour chauffer Gustave, mais ils ont fait chouille*”. À verser au dossier de fr. de Lorraine (Metz, Nancy) *chouille*, n. f. “fête entre amis, entre jeunes” (BenoitMichelMetz 2001), d’origine obscure.
mamaille n. f. “ferraille”.
mamailler v. n. “ramasser la ferraille” (v. DRF 2001 ; BenoitMichelMetz 2001).
poloche (connaître la –) loc. verb. “être au courant de la chose, être initié”. Daté en ce sens par ColinArgot 1990 de 1931 (“chose” Chautard), enregistré sous la forme *apoloche* “histoire à dormir debout, fable” dans LanherLitLorr 1989, d’après un exemple de Chepfer, le mot est documenté dep. 1902 (« Avez-vous saisi la poloche ? » A. Allais, *Œuvres posthumes*, 1990, 736 ; cf. CellardRey 1991).

3. Fonds lorrain

couetche/quetsche n. f. “imbécile, sot, niais ; face, figure ; coup de poing”. V. FEW 16, 429a, QUETSCHE (qui ne relève que le sens “figure”, sans référence) ; BenoitMichelMetz 2001.
hacher de la paille loc. verb. “parler allemand, converser en allemand” (TLF, sans marque, mais *hache-paille* en emploi métaphorique chez les Goncourt, 1859). V. FEW 16, 146a, HAPPIA ; LanherLitLorrr 1989 ; MichelNancy 1994 *hachepailler* ; BenoitMichelMetz 2001 *hachepaille, hachepailler*.
totosse n. f. “sein de femme, et plus particulièrement de nourrice”. Première attestation de ce mot, relevé de nos jours à Metz et Nancy au sens de “sucette, tétine en coutchouc” ; à rattacher à FEW 16, 337b *TITTA, où *tosser* “téter, sucer” est attesté dans les parlers d’une vaste aire de l’est de la France, notamment en Lorraine et en Franche-Comté. Voir encore ALLR, carte 858 “la sucette” ; RoquesNancy 1979 « TOSSE (var. TOTOSSE) s. f. “pièce de caoutchouc qu'on donne à sucer aux petits enfants” » ; BenoitMichelMetz 2001.

— Suffixe/finale *-otte*

comprenotte n. f. “faculté de comprendre”. Aj. à FEW 2, 988b, COMPREHENDERE.
foussotte n. f. “frayeur, peur” [?].
gaillotte n. f. “couchette de prison”. Aj. à FEW 16, 28b, GEISS.
goulotte n. f. “bouche”. V. DRF ; BenoitMichelMetz 2001.
pouillotte n. f. “chevelure : *avec sa pouillotte rouquine, cette môme-là va faire des béguins* ; tête : *un bon marron derrière la pouillotte et le gonce est dans les pommes* ». V. DRF ; BenoitMichelMetz 2001.

Annexe 2 (par Pierre ENCKELL)

Régionalismes de Savoie, début du 19e siècle (AnonymeSav *ca* 1800)

Un exemplaire récemment acquis de l'édition originale des *Gasconismes corrigés* de Desgrouais (1766) s'est trouvé entièrement interfolié. Ces feuillets, quelquefois doubles, sont restés blancs pour la plupart, mais çà et là un anonyme y a noté des ***Fautes que l'on fait dans la langue française, en Savoye et pays circonvoisins***. L'écriture est soignée ; quelques ajouts postérieurs plus rapides sont apparemment de la même main. Elle peut dater des premières années du 19e siècle, à en juger par sa forme et par l'orthographe ; voir aussi sous *sommaire apprise* (ci-dessous) le terme institutionnel français *tribunal de cassation* : la Savoie a été française de 1792 à 1815. Les filigranes des papiers vergés (aux noms de *Marchais*, *duburq* [?], *de Girac*) pourraient éventuellement servir à affiner la date.

Ces notes ne sont pas toutes de la même qualité. Parfois l'auteur se borne, face à une remarque de Desgrouais, à relever qu'on dit de même en Savoie ; parfois il cite le dictionnaire de l'Académie. Mais il ajoute aussi tout un petit vocabulaire régional qui, sans être d'une originalité étourdissante, a du moins le mérite de l'ancienneté. En voici l'essentiel, allégé de quelques propos normatifs et de remarques générales non localisées.

– Dans la mesure du possible, ces notes sont reclassées selon l'ordre alphabétique ; cependant, un exemple contenant plusieurs termes régionaux (comme sous *fermez*) n'est pas répété.
– Les termes critiqués sont en caractères **gras**, qu'ils soient soulignés ou non dans le texte.
– Lorsque le commentaire de l'annotateur se rapporte directement à une entrée de Desgrouais, on l'a introduit par ce mot entre crochets.
– Le signe # sépare les termes portés sur deux colonnes sous les intitulés *Barbarismes* # *corrigés*.
– Les numéros arabes ou romains entre parenthèses indiquent la page de l'imprimé précédant le ou les feuillets manuscrits cités.

Le cas échéant, on a fait suivre les remarques de l'auteur par des renvois à FavreSav 1817 [J. Désormeaux, « Un grammairien savoyard, J.-T. [en fait J.-F.] Favre », dans *Revue de Savoie* 2 (1912), 55-69], et à ConstDésSav 1902 [Constantin Aimé, Désormeaux Joseph, *Dictionnaire savoyard*, Paris-Annecy, 1902 (Marseille : Laffitte Reprints, 1984)].

Voilà une lettre pour paul, portez la lui **d'abbord** # portez la lui tout de suite (68) [ConstDésSav 1902, 3b].
Abouchon, tomber abouchon # – (2) [FavreSav 1817, 62 ; ConstDésSav 1902, 4a].
Accoucher, ma femme **a accouché** ce matin # ma femme est accouchée (2).
Accoursé, un marchand bien **accoursé** # achalandé (xx) [cf. FavreSav 1817, 60 *accourse*].
[***Adieu*** «bonjour»] C'est une des fautes les plus familieres aux Savoyards, genevois et pays circonvoisins : ils ont une peine infinie à s'en défaire, ils croient qu'**Adieu** est un terme familier qu'on emploie quand on s'aborde pour se saluer. On dit **Adieu** à une personne qu'on tutoye, à un ami, et c'est une faute très générale (22) [ConstDésSav 1902, 8a].
Agacin # cor au pied (2) [FavreSav 1817, 62 ; ConstDésSav 1902, 10b].
Faire aigre # – (2) [FavreSav 1817 «forcer» ; ConstDésSav 1902, 12a «pousser ou soulever un objet avec un levier»].
Alcovre, un lit d'Alcovre # Alcove (xx).
Allangué, bien allangué # qui a la langue bien affilée (2).
[***Aller à selle***] On fait en Savoye cette faute (137).
Aller en champs # aller aux champs (2) [ConstDésSav 1902, 92b].
La bergere **va en champ** # la bergere mene les vaches aux champs (2).
Le berger **est en champ** # le berger est aux champs (2).
Il s'est en allé # il s'en est allé (2).
Allumez monsieur, pour # éclairez à monsieur (106).
Amandres # Amande (xx).
On appelle souvent sa redingotte **une anglaise,** et je ne sais pourquoi (200).

Apostiche # Postiche (xx).
Appondre, je vais **appondre** mon jupon # Allonger, ajouter (xx) [FavreSav 1817, 62 *apondre* ; ConstDésSav 1902, 21a *qui répond apond*].
Apponsse, mettre une **apponse** à une table # Allonge (xx) [FavreSav 1817, *aponces* pl. ; ConstDésSav 1902, 21a donne le mot comme patois].
Apprentif # Apprenti (2) [FavreSav 1817, 68 ; ConstDésSav 1902, 21b].
Apprentisse # Apprentie, autrefois on écrivoit *apprentif, apprentive* (2).
Arbouillures # echauboulures (2).
Arguillon # Ardillon (2) [ConstDésSav 1902, 24b].
Aria # embarras (2).
Avenir [?peu lisible] # aveindre (2).

Bachat, Bachel[?] # Auge (40) [FavreSav 1817, 62 ; ConstDésSav 1902, 35a *bachat, bachet*].
Banche # étude d'un notaire ou procureur (40) [FavreSav 1817, 62 *banche de procureur*].
Barracan # bourracan (40).
Laissez les **battre** # laissez les se battre (218).
Beau, on voit beau # clair, on voit clair (40).
Becquer # Becqueter (40).
[***Bénédiction*** «Salut»] On fait aussi cette faute en Savoye (44).
Beurriere # Baratte (40) [FavreSav 1817, 66].
Bien sage # je vous en prie, s'il vous plait : fermez la porte **bien sage**, revenez vite **bien sage** (244) [FavreSav 1817, 59].
Blancgel, blanche gelée # gelée blanche (40) [ConstDésSav 1902, 52a *la blanche gelée, le blanc gel*].
Blancherie # Blanchisserie (40).
Blettes # Bettes, poirée (40) [ConstDésSav 1902, 52a].
[***Boches*** «boules»] On se sert en Savoye de ce mot (42).
On appelle **bois d'arbre**, celui de vieux poiriers, pommiers ou autres que l'on coupe tous les ans sur son propre terrein pour le distinguer du bois de hêtre (42).
On dit en Savoye **Vous avez la bouchere** pour dire vous avez un bouton sur la levre (44) [ConstDésSav 1902, 62a].
Pourquoi dit-on en Savoye **L'eau bouillit** (42).
Bourneaux de fontaines # tuyaux (40) [FavreSav 1817, 63 ; ConstDésSav 1902, 60a].
Braffe # – (244) [ConstDésSav 1902, 64b *brafe* «femme vive, qui parle beaucoup, s'agite de même, et fait tout de travers, faute de réflexion».
Branquer des canons # Braquer (40) [ConstDésSav 1902, 65b].
En Savoye on dit **en bras de chemise**, cette locution n'est pas française (60).
[***Brave***] on fait la même faute (42) [FavreSav 1817, 67 «endimanché, bien mis» ; ConstDésSav 1902, 66b «joli, élégant»].
[***Brouillard*** «brouillon»] On fait cette faute en Savoye (44).
En Savoye, on dit **buche de bois**, il faut dire simplement buche. On dit aussi une **buche de paille**, pour dire brin de paille, nous voulons tirer **à la courte buche,** on doit dire à la courte paille (42) [ConstDésSav 1902, 72a *une bûche de bois*].
Bugnes # Beignets (40) [ConstDésSav 1902, 72b].

Cacaphonie # cacophonie (46).
Cadet On entend generalement en France par cadet, le second fils ou le puiné qui ne laisse pas d'avoir d'autres freres après lui. En Savoye on appelle le **cadet** le dernier des freres. L'academie approuve l'un et l'autre (50).
On dit en Savoye comme en Gascogne **calamandre** (52) [ConstDésSav 1902, 79b].
Camber # enjamber (46).
Carottes # betteraves (48).
Carron # carreau, brique (46) [FavreSav 1817, 63 ; ConstDésSav 1902, 84b donne le mot comme patois].
Carroné # carellé (46).
A cha un, à cha deux # un à un, deux à deux (46) [FavreSav 1817, 63 ; ConstDésSav 1902, 91a].
Chaines ou chiennes # fleurs (48) [ConstDésSav 1902, 100a *chéne/chêne*].
Chaircutier # charcutier (46).

[***Chambre*** «appartement»] meme faute en Savoye (64).
Charféte de beurre # Tartine (46).
Chauffe lit # bassinnoire (46).
Chauffe panse # cheminée, on designe par ce mot les cheminées des chambres pour les distinguer de celles de la cuisine (48).
Clair, apportez du clair # lumière (48) [ConstDésSav 1902, 107a].
Colaphane # colophane (46).
Colidor # corridor (46) [FavreSav 1817, 61 ; ConstDésSav 1902, 111a].
Comme qu'il en soit # quoiqu'il en soit (48).
Compter ses lettres # épeler (46).
Confitures, pour # dragées (50).
On dit en Savoye **consulte** pour consultation et **procure** pour procuration. ex. j'ai envoyé ma **procure** à mon cousin B. (54) [*consulte* FavreSav 1817, 61 ; *procure* FavreSav 1817, 61 ; ConstDésSav 1902, 334a].
Contrepasser n'est pas français. On s'en sert en Savoye pour dire qu'on a rencontré quelquun qui revenoit par le meme chemin que vous, quand on s'est croisé avec lui (48).
Donner copie, pour # assigner ou faire assigner. En France on dit, je vais faire assigner mon débiteur. En Savoye on dit je vais lui faire **donner copie**, ou lui **donner copie.**. Cela vient de ce que l'huissier laisse chez la personne assignée une copie de l'exploit (50).
Côque # bosse, ils emploient ce mot pour designer une enflure qui vient de contusion (48) [ConstDésSav 1902, 115a].
Corporence # corpulence (46) [FavreSav 1817, 61].
[La Fête *de* Dieu, la Fête *du* ***Corpus***. *Le Corpus*. «La Fête-Dieu»] On emploie en Savoye tous ces mots (69).
Côtes, un plat de cottes # cardes, cardes poirées (48) [ConstDésSav 1902, 119a].
Coupeaux, béluises # copeaux (46) [FavreSav 1817, 61 *coupeau* ; ConstDésSav 1902, repectivement 119a et 45a].
On emploie rarement en Savoye le mot toit, c'est **couvert** qui est en faveur, et cependant ce n'est pas français (60).
On dit presque toujours en Savoye **couverte** pour couverture, cependant depuis quelque tems le dernier mot a prévalu (64) [ConstDésSav 1902, 120a].
Crochon # crouton (46) [ConstDésSav 1902, 125b].
Crochon du pain beni # le chanteau (46) [FavreSav 1817, 63].
Crotu, cet homme est **crotu** # marqué de petite verole (48) [FavreSav 1817, 63].
[*Porter en* ***croupe***, pour un cavalier] On fait egalement cette faute en Savoye (60).
On dit en Savoye, **ramassez** de la salade, **ceulliez** cette epingle qui est à terre (144).
Cuistre, pour # avare (50).

On dit generalement en Savoye je viens **de de chez moi**, j'ai vu cela **de De chez moi** (50).
De garnison, cet officier est **de garnison** à Annecy, mais je crois qu'on peut dire, qu'un régiment est De garnison dans une ville # cet officier est en garnison (68).
De résidence, Mr un tel est actuellement **de résidence** à Chambery (68).
Debagager # Demenager (66).
Où allez-vous ? je vais **deça** # – (68).
Le decrotoir # la decrottoire (66) [FavreSav 1817, 59].
Deja allé, dans ce sens : où est-il **deja allé** ? # où seroit-il allé ? (68).
Où est mon frere ? il est **delà** # il est dans la chambre voisine (68).
Se demarcher # faire des demarches (66) [ConstDésSav 1902, 138b].
Demettre, il a demis tout le vin qu'il portoit dans ce verre # répandre, il a répandu tout le vin (68) [ConstDésSav 1902, 139a].
On fait en Savoye plusieurs fautes sur les verbes **Demeurer** et **rester** qu'on emploie souvent l'un pour l'autre, par ex. au lieu de dire cet homme demeure dans la rue neuve, on dit cet homme **reste** dans la rue neuve, cet homme **reste** dans un beau quartier. On dit aussi, je vais faire une visite, mais je ne **demeurerai** pas longtems, mon Domestique a **demeuré** une demi-heure pour faire cette commission (78).
Diner dehors # Diner en ville (68).
Discreuser # Decruser la soie (66).
Si vous **me donnez** je vous le rends # Si vous me frappez (68).
Il **m'a donné** à la jambe # il m'a frappé à la jambe (68).
Dormi, il est dormi # couché, il est couché (68).

Où allez-vous ? je vais **dormir** # je vais me coucher (68).
Mettez dormir les enfans # couchez les enfans (68).
[***Droit*** «debout»] On fait toutes ces fautes en Savoye, ne restez pas **droit**, monsieur, prenez une chaise (84).
Drole, cet enfant est **drole** # gentil, cet enfant est gentil (68).
[***Du*** de trop] Les Savoyards, les genevois, les Suisses font cette faute. On entend dire à chaque instant, j'ai rencontré Paul à Rome, je ne l'ai pas vu **Du Depuis**. qu'avez vous fait **du depuis** (74).
Tous les jours j'entends cette phrase, Donnez--moi un peu **du** pain, Donnez-moi un peu **du** vin (34).
Duelles # Douves (66).
Dureau # Pavie, espece de pêche (66) [FavreSav 1817, 63].

On dit aussi en Savoye **Eau benitier** pour Benitier (14).
Ecarrer une poutre # Equarrir (88).
Echevettes # Echeveaux (110) [FavreSav 1817, 61].
On dit en Savoye **éclairez le feu**, pour # allumez le feu (106).
Allumer la lumiere, éclairer la lumiere pour allumer la lampe, la Chandele (106) [ConstDésSav 1902, 154b *éclairer*].
Ecrivisse # écrevisse (88) [FavreSav 1817, 61].
Emporté, il a le talon emporté # Ecorché, Entamé (88).
[***Encan*** «vente»] même faute (106).
[***Enfant*** «garçon»] même faute en Savoye (98).
Eparre # penture pour portes (88) [FavreSav 1817, 63].
On dit en Savoye **les Escaliers** parce qu'on confond ce mot avec marche. **Un degré de cinquante Escaliers**, pour parler correctement il faut dire un escalier de 50 marches (178) [FavreSav 1817, 68].
Espadron # Espadon (88).
Essourer # éssorer (88).
Etrieux # étriers (88).
[***Eu*** de trop] meme faute en Savoye. Le **eu** qu'on ajoute là veut dire autrefois, et on ne l'emploie que pour remplacer cette [*sic*] adverbe (99).

Faillir, il a failli tomber # il a failli à tomber (110).
[***Faire*** «cuire»] tout le monde fait cette faute en Savoye (108).
Faire fortune contre bon coeur # faire contre fortune bon coeur (110).
Faire jeune # jeuner (110).
Ferez vous jeune ce careme ? # On dit faire le careme, observer le careme (110).
On dit aussi quelquefois en Savoye, **faittes lumiere à monsieur**, cela vient de l'italien *fatte lume* (112).
Faire ses fevrettes [le *v* est peu sûr] # faire ses orges (108).
Famille, fils de famille # Enfant de famille, un jeune homme qui est d'une naissance honnête (110).
Monsieur un tel a-t-il **beaucoup de famille** ? # a-t-il une nombreuse famille ? (110).
Farlaté # frelaté (108).
On dit en Savoye **fermez ces livres, mettez les à coin, retirez ces assiettes**, pour # serrez les assiettes, serrez ou enfermez ces livres (114).
Figuettes # flaccon (108) [FavreSav 1817, 63 *figuette*].
Flamboises # framboises (108) [ConstDésSav 1902, 191b].
Flotte de fil # Echeveau (110) [ConstDésSav 1902, 193b].
Foroncle # furoncle, clou (108).
Frillieux # frileux (108).
Noir en fumée # Noir de fumée (110).
Fuste # futaille (108).

Puisque vous allez à la campagne, emportez vos livres, **vous aurez gagné** de revenir # vous serez dispensé de revenir (118).
Prenez vous garde # prenez garde (118).
On dit encore en Savoye, pendant que je dine, la servante **se garde** la boutique, allez marianne, allez **vous garder** la boutique (192).

Garniment # garnement (118).
Gaudron # goudron (118).
En Savoye, on dit **il fait du gel**. Dégel est français, **gel** ne l'est pas (114).
Le gèle # la gélee (118).
Genèvre # genièvre (118) [FavreSav 1817, 61].
On dit en Savoye **gérofle, géroflée**, fleur, le Dictionnaire dit girofle, giroflée (92) [ConstDésSav 1902, 206b *géroflée*].
Geroflée # girofle (118).
Gigier d'un oiseau # gezier (118) [FavreSav 1817, 61 *gisier*].
Gis # gypse, plâtre (118).
Gonver, faites gonver ces futailles # combuger v:a. (118) [FavreSav 1817, 64].
Il a la grampe, pour # crampe (118).
Granger # fermier (118) [ConstDésSav 1902, 213b].
On croit aussi que la **grappe** est la raffle comme en gascogne (120).
Gras de jambe # mollet, le gras de la jambe (118).
Gros de l'hyver # fort de l'hyver (118).
Grus # gruaux (118).

[***Hostie*** «pain à cacheter»] On dit en Savoye l'un et l'autre, **hostie** et **pain Enchanté** (126).
Les huilliers, les huilieres # l'huilier (118).

Incombances, après beaucoup d'**incombances** il a obtenu ce qu'il désiroit. Puisqu'il faut tant d'**incombances** pour réussir j'y renonce # On emploie journellement ce mot en Savoye pour démarches (128).

Jeu d'eau # jet d'eau (128).

[***La de*** «Madame»] il sera fort difficile de réformer en Savoye cette mauvaise habitude, elle est trop générale (140).
Lévation # Saisie (134) [FavreSav 1817, 61 ; ConstDésSav 1902, 248a *levation*].
On a fait lévation chez lui, pour # on l'a saisi (134).
Lissive # lessive. La lessive est l'eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir entassé dans un cuvier et sur lequel on a mis un lit de cendres de bois neuf ou de la soude. En Savoye on appelle cette eau du **lessif, Lessuif, Lissieu** (134) [FavreSav 1817, 61 *licieu* ; ConstDésSav 1902, 250a].
Quand un regiment arrive dans une ville et qu'on loge les soldats chez les particuliers, une femme demandera à sa voisine : **êtes vous logée** ma commère – oui, ma voisine, j'ai deux soldats (140).
Etes vous loin, pour # Sortez vous ? vous en allez-vous ? (136).
Tirer de longue # tirer de long (134).
Loquet # hocquet (136).
Loton # Laiton (134).
On ne doit pas dire **un cheval de loyer**, ni **le loyer d'un cheval** # mais, un cheval de louage, le louage d'un cheval (136).

Maladier, il y a maladié longtems # etre malade (146).
Mama # Maman (146) [ConstDésSav 1902, 257a *mamà*].
Manteau # Mantelets, toutes les Dames n'emploient pas d'autre mot (146).
Vous me marchez, vous marchez la robe # – (146).
[*Vous me marchez*] **Marcher** (Sur supprimé), faute très ordinaire (218).
Marrin # gravois, platras (146) [FavreSav 1817, 64].
Marteaux # grosses dents (146) [ConstDésSav 1902, 264a].
Eau de melise # eau de melisse (146) [FavreSav 1817, 63].
Melises # Merises (146) [FavreSav 1817, 61].
Meridien # Meridienne (146).
Minaudeuse # Minaudiere (146).
Missipipi # Mississipi (146).
Ste mitouche # Ste Nitouche (146).
Montre solaire # cadran solaire (146).
Moriginer # Morigéner (146).

Mouchoir de cou, pr homme # cravatte (146).
Mouchoir de poche # Mouchoir (146).
Mourceau # Morceau (146).

Nailler, on dit en Savoye qu'on **naille**, lorsqu'on casse les noix, qu'on sépare la coquille du noye[*sic*] pour les préparer avant d'en faire de l'huile (154) [FavreSav 1817, 64 *noiller*].
Nance # – (154) [ConstDésSav 1902, 282b *nanse* «nasse»].
Nertes # Mirtille (154) [cf. ConstDésSav 1902, 283b *nérettes*].
Comment as-tu nom ? # comment t'appeles-tu ? (154).

Orler, Orlet # Ourler, ourlet (158).
Des oseilles # De l'oseille (68).

Pache # Marché (160) [ConstDésSav 1902, 295b].
Paillat # – (162) [FavreSav 1817, 65 et ConstDésSav 1902, 296b «banneton»].
Pantomine # Pantomime (160).
Parefeuilles # Volige (160).
[***Parer*** la main] j'ai entendu faire quelquefois ces fautes surtout au college (166).
Pariure # Pari (160) [FavreSav 1817, 61].
Passerat # Moineau, passereau (160).
Pastenades # carottes (48).
Pastonnades # carottes (162).
Pates # – (244).
Pattes # vieux linges, chiffon (162) [ConstDésSav 1902, 304a].
Vous vous êtes coupé, mettez une **patte** sur votre doigt # mettez du linge sur votre doigt (162).
En Savoye on donne à la beche le nom de **pêle** (42) [ConstDésSav 1902, 309a *pelle*].
Percerette # vrille (160) [cf. ConstDésSav 1902, 310b *perceret*].
Pesanter, Appeser # soupeser (160).
En Savoye on appelle **le Pétrissoir, la petrissoire**, ce qui en français doit se nommer Pétrin (148) [FavreSav 1817, 61 et ConstDésSav 1902, 314a *pétrissoire*].
Parler phebus # – (162) [cf. ConstDésSav 1902, 185b *parlâ fébus* «zézayer»].
Faire une pierre à deux coups # faire d'une pierre deux coups (162).
[***Pinces*** «pincettes»] On dit presque toujours en Savoye **pinces**, rarement pincettes (170).
Pingre # Piegriège, cette femme est une piegrieche (160).
Plaindre, il ne fait que **plaindre** # geindre, il ne fait que geindre (162).
Platri # platré (162) [ConstDésSav 1902, 321b *plâtrir* «plâtrer»].
Plot # Billot (160) [FavreSav 1817, 61 ; ConstDésSav 1902, 322a].
Ce que nous appellons **poele** se nomme le fourneau, et au lieu de dire **le fourneau de la cuisine** on dit simplement le potager (164).
Potte, faire la potte # moue, faire la moue (162) [FavreSav 1817, 65 *pote* ; ConstDésSav 1902, 329a *pôte*].
Dent, **il pousse une dent** # une dent lui perce (68).
On dit en Savoye, **elle a pris mal, il prend mal**. On doit dire Se trouver mal, et non prendre mal (152)
Presser la vendange # pressurer (162).
Prise # récolte (162).
Nous aurons cette année une bonne **prise** # nous aurons cette année une bonne récolte (162).
Probre # probe (160).
Procure # procuration (164).
Prolong, j'ai obtenu **un prolong** # prolongation, prorogation (162) [FavreSav 1817, 61].
Puis, pour ensuite. On a la mauvaise habitude d'intercaller ce mot au millieu d'une phrase, ex. nous allons à la promenade, nous viendrons **puis** vous voir ce soir. Je vais manger des épinards, je mancherai [*sic*] **puis** des artichaux (162).
Puresie, pluresie # pleuresie (162).

Raffroidir # refroidir (200) [FavreSav 1817, 65 *rafroidir*].
On dit en Savoye **donnez moi un raisin, voulez vous un morceau de raisin**, on doit dire Donnez moi du raisin, Donnez moi une grappe de raisin (120) [ConstDésSav 1902, 342a].

Raisonner # araisonner (202).
On dit en Savoye et on dit mal, **ramasser la fievre, ramasser la galle, ramasser une salade, ramasser les pommes** # il faut dire gagner la fievre ou la galle, ceuillir une salade, des pommes (2).
Ramouleur # remouleur (200).
Rebarbaratif # rebarbatif (200).
Recoquer, racoquer. Ce mot n'est pas français. Lorsqu'on jette une peaume en l'air, et qu'on presente ses mains pour la recevoir, les Savoyards appellent cela **recoquer**. Lorsque quelquun est dans la rue et qu'on veut lui jetter quelque chose par la fenêtre, on lui dit : **recoquez** (202) [ConstDésSav 190a, 341b *racoquer*].
Il a recouvert la santé # il a recouvré la santé (202).
Redoux # Dégel (202).
Regotoyer # remanier la couverture, faire des recherches sur un toit, y placer des tuiles ou ardoises, le réparer (200) [ConstDésSav 1902, 354a, daté de 1679].
Reguingotte # redingotte (200).
Se remémorier # Se remémorer (200).
Renacler. On emploie ce mot pour signifier, reculer dans une affaire d'honneur ou dans un défi. Il a peur, **il renacle** (202).
Rendement de comptes # reddition de comptes (200) [FavreSav 1817, 61].
Se rentourner # s'en retourner (200) [FavreSav 1817, 62].
On dit bien autrement en Savoye, ex. **je me rentourne, il se rentourne**, etc. cette faute est trés generale, on y dit aussi **je m'en suis en allé** (94).
Rentrayure # portraiture (202).
On dit encore d'un verre ou d'un autre vase qui ne tient pas l'eau, ce vase **répand**. Ce n'est pas fr. (68).
Ressouvenez m'en # rappellez le moi (202).
Rien. Voici quelques phrases où l'on emploie ce mot dans un sens extraordinaire : Jean n'est-il **rien** ici ? # Jean n'est-il point ici ? Je n'ai **rien** promené aujourdhuy # Je n'ai point promené aujourd'huy. Je ne vous ai **rien** vu de toute la semaine # Je ne vous ai point vu de toute la semaine (202).
Risole # rissole (202) [ConstDésSav 1902, 355b].

Mere sage, femme sage # Sage femme (218).
On doit dire soixante et dix, quatre vingt, quatre vingt dix au lieu de **Septante, huitante, notante** [*sic*] (112) [ConstDésSav 1902, respectivement 370a, 223b et 287a *nonante*].
Sercler # Sarcler (216).
Serment # Sarment (216).
Service d'argent, on entend en Savoye par ce mot un couvert d'argent (216).
Sicler # pousser un cri perçant (216) [ConstDésSav 1902, 372b].
Se signer, il a écrit le contrat et il **s'est signé** # Signer, et il a signé (218).
[***Soir*** «nuit»] Tout le monde parle ainsi en Savoye (224).
Sommaire apprise. On appelle en Savoye une **sommaire apprise** l'instruction sommaire qui se fait par ordre de la justice, une enquête. Ces mots devraient etre entierement bannis des tribunaux où on l'emploie encore tous les jours. Quand un procès est renvoyé au tribunal de cassation les juges ne comprennent point ce qu'on veut dire par **sommaire apprise**. Le vrai mot est Enquête (218).
Sorcilege # Sortilege (216) [FavreSav 1817, 62].
Soucis # Sourcils (216).
Sur # Surement (216).

Les tablas de cette armoire # Tablettes (232) [FavreSav 1817, 62].
Mettre la table # mettre le couvert (232).
Tempeter, mes vignes, mon champ **ont tempetés** # la Tempête a fait de grands ravages sur nos vignes, la grele est tombé sur les champs, il a grelé sur mes vignes (232).
Tirer une vache # traire (244).
Torche # bourellet (232) [ConstDésSav 1902, 401b].
Torcher # essuyer (232).
On dit à un chien, **touchez la patte**, on doit dire Donnez la patte (162).
Je vous pardonne mais ne **tournez** pas dire ensuite # mais ne revenez pas dire ensuite (244).
Trainer carosse # avoir un equipage (244).

Le lait est tranché # le lait est tourné (232) [ConstDésSav 1902, 305a].
Treusse de cheveux # Tresse (232).

Un chacun # chacun (48).
Un quelquun # quelquun (48).

[***Vaches*** aux jambes, «maquereaux»] Tout le monde se sert de ce mot en Savoye (244).
Vard # – (242) [FavreSav 1817, 65 *var* «caveau, tombe»].
Vicoter # – (242).
On appele aussi **un violier** la fleur dont le vrai nom est géroflée [*sic*] (92) [ConstDésSav 1902, 425a *vieulier*].
Vissicatoire # Vésicatoire (242).
Vogue # – (242) [ConstDésSav 1902, 428b «fête patronale»].
Voyez voir # – (244) [FavreSav 1817, 68 ; ConstDésSav 1902, 423a-b].

Je n'y ferai plus # je ne le ferai plus (244).

Relevons enfin ces deux listes :

Mots que les Savoyards mettent quelquefois au masculin, et qui sont du genre feminin. **Aises,** il a toutes ses aises. **Armistice. Anecdote. Annonce. Bagarre. Charpis. Cuillier. les Délices. Ebene. Ecarlate. Ecritoire. Encre. Ecrevisse. Epargne. Epée. Epigramme. Etoffe. Epitaphe. Epithete. Equerre. Garderobe. Fumeterre. Hymne. Horloge. Huile. Limite. Idole. Insulte. des Orgues. Pantomime** piece**. Poutre. Sentinelle. Tâche. Vipere. Vitre. Vis** (122).

Mots qui sont du genre masculin et que plusieurs personnes en Savoye [*sic*]. **Aigle** oiseau. **Amadou. Aposthême. Appetit. As** d'un jeu. **Automne. Ciseaux. Charivari. Epiderme. Epinards. Estomac. Esclandre. Exorde. Guide. Hotel. Incendie. Isthme. Légume. Leurre. Ongle. Orgue** au singulier. **Pantomime** acteur. **Quine. Sable. Salamalec. Stade. Uniforme**. On y dit quelquefois **la chaud, la froid** pour le chaud, le froid, mais c'est le peuple (124).